Présenter le projet institutionnel**[[1]](#footnote-1)**

Comprendre > **Préparer** > Accueillir > Accompagner > Évaluer > Conclure

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Quand ? | Pour qui ? | Type de tutorat ? | Format |
| Préparer | Personne tutrice | Formation  Insertion  Intégration  Inclusion | Support |

Pourquoi ?

Le projet institutionnel expose les choix de l’institution (ce qu’elle souhaite offrir aux bénéficiaires, les objectifs poursuivis) et ses pratiques (comment elle compte s’y prendre pour atteindre ces choix et les moyens disponibles).

Ce projet « met des mots » sur ce qui se fait tous les jours. Il est issu d’une réflexion de l’institution sur le sens des pratiques qu’elle met en œuvre au quotidien. Considérant le projet à la fois comme un produit formalisé par un écrit communicable et comme un processus qui s’exprime au quotidien en actes et en situations, son approche suppose un accompagnement par les personnes qui l’ont conçu, le mettent en œuvre et l’ajustent au fil du temps ; une simple lecture de ce document, même accompagnée, ne suffit donc pas.

Comment ?

Les questions ci-dessous peuvent faire l’objet d’un entretien à l’arrivée de la personne tutorée, mais on gagne à ce qu’elles soient reprises régulièrement, par différentes personnes, de façon à lui permettre de faire un lien entre le projet institutionnel et telle situation observée ou prise en charge.

Outil évolutif, le projet est une dynamique. Les personnes tutorées sont potentiellement concernées par les projets d’action éducative qui mobilisent l’équipe. Informées, elles auront d’autant plus de chances de pouvoir être impliquées, voire de contribuer à la réflexion et à la recherche d’ajustements souhaitables.

|  |  |
| --- | --- |
| Pour aider la personne tutrice à expliquer le projet institutionnel | |
| 1. Qui a élaboré le projet institutionnel (PI) et avec quels effets escomptés ? |  |
| 2. Quand a-t-il été élaboré ? En réponse aux exigences des pouvoirs subsidiants à une volonté du conseil d’administration, à un souhait de l’équipe ? |  |
| 3. Comment l’institution s’est-elle concertée pour réaliser son PI ? |  |
| 4. A-t-elle fait appel à des ressources particulières (personnes, documents, visites, réunions, etc.) ? |  |
| 5. Comment les partenaires ont-ils été consultés ? |  |
| 6. Comment le projet est-il utilisé avec les partenaires et avec quels effets observés ? |  |
| 7. Quelles idées importantes, parfois relativement nouvelles pour l’équipe, sont intégrées dans PI ? |  |
| 8. Quelles sont les idées qui peuvent être « dépassées » ? Et, dans un projet réactualisé : lesquelles ont été revues, ou méritaient de l’être ? |  |
| 9. Comment les idées développées dans le projet se concrétisent-elles au quotidien ? |  |
| 10. Qu’en est-il d’un plan d’amélioration de la qualité ? |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Pour aider la personne tutrice à présenter le projet institutionnel | |
| 1. Comment se passe la présentation du projet ? |  |
| 2. Quels sont les éléments à confirmer ? |  |
| 3. Quels sont les éléments à améliorer ? |  |
| 4. Quels sont les effets escomptés de la présentation ? |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Dans le cadre du tutorat de personnes en formation (tutorat de formation) | |
| 1. Comment l’organisme de formation initie-t-il les stagiaires à la notion de « projet » ? Quelle signification en donne-t-on ? Certaines fonctions sont-elles mises en évidence dans l’institution ? |  |
| 2. Quelles sont les possibilités pour les écoles de travailler – avec les stagiaires en classe – à partir des projets des institutions partenaires de stage (avec lesquelles une convention est établie) ? |  |
| 3. L’opportunité d’emporter avec soi un exemplaire du projet est-elle prévue pour les stagiaires ? Pour quelle utilité ? |  |
| 4. Quelles sont les conditions à mettre en place par l’institution pour expliquer son projet au sein de l’école concernée ? Quels sont les rôles possibles et complémentaires de l’institution ou de l’école ? |  |
| 5. Comment envisager la présentation du projet aux stagiaires dans l’institution ? Avec qui ? |  |

1. D’après François, N., Noël, S., Pirard, F. & Camus, P. *Carnet de bord à l’usage des tuteurs et formateurs de stagiaires en puériculture, auxiliaire de l’enfance, animateurs et éducateurs en milieux d’accueil d’enfants de 0 à 12 ans.* PERF, 2015. [↑](#footnote-ref-1)